

La relation transatlantique en question

Nicolas de Boisgrollier *

Durant toute la guerre froide, l'Europe occidentale et les États-Unis ont entretenu, dans le cadre de l'Alliance atlantique, une entente qui s'est globalement maintenue. La chute du Mur aurait pu entraîner la disparition d'une alliance qui avait perdu sa raison d'être. Elle s'est cependant maintenue et même élargie. Mais la relation transatlantique a été fortement malmenée par la question irakienne qui a autant divisé les Américains et les Européens que ces derniers entre eux.

* Nicolas de Boisgrollier est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris et chercheur associé au Centre français sur les États-Unis (CFE) à l'Institut français des relations internationales (IFRI). Il est associé-gérant de Ruolz & Cie.

Lors de la signature du traité de l'Atlantique Nord, le 4 avril 1949, l'orchestre des *US Marines* joua deux airs de l'opéra de George Gershwin, *Porgy and Bess*, dont l'un s'intitulait « I got plenty of nothing » (« J'ai plein de rien »). Comme le nota par la suite le secrétaire d'État Dean Acheson, le choix de la musique ajoutait « une touche imprévue de réalisme » à la cérémonie ¹. Les États-Unis, traditionnellement réticents aux alliances permanentes, s'engageaient dans une alliance politico-militaire assez floue et d'un genre nouveau. Cinquante ans plus tard, cette alliance, destinée à endiguer l'expansionnisme soviétique, a gagné par forfait de l'adversaire. Le second air choisi ce jour-là – « It ain't necessarily so » (« Ce n'est pas nécessairement ainsi ») – est aujourd'hui repris avec vigueur par ceux qui pensent que l'Alliance ne se justifie plus.

La crise irakienne a profondément secoué un édifice déjà fragilisé par la disparition de sa raison d'être historique. Aux malentendus transatlantiques qui ont émaillé l'histoire de l'Alliance s'est greffée une récente acrimonie autour des désaccords sur

l'Irak. Voulu à l'origine par les Européens – et notamment par la France – pour s'assurer de la protection américaine face à la menace soviétique, l'Alliance atlantique est-elle en mesure de s'adapter à de nouveaux dangers plus diffus et perçus différemment par ceux qui sont maintenant devenus de vieux alliés ?

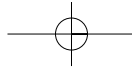
Des désaccords virulents au sujet de l'Irak

Les véritables ruptures transatlantiques

Si la France a pris une position affirmée lors de la crise irakienne en choisissant de s'opposer frontalement – et très publiquement – à la stratégie américaine, c'est pourtant ailleurs que les vraies singularités historiques se sont manifestées.

L'affrontement entre la France et les États-Unis au sujet de l'Irak n'était pas totalement surprenant : la France n'a-t-elle pas joué le rôle qu'elle s'attribue volontiers, celui de s'opposer aux visées américaines ? La visibilité – voire le panache – avec lesquels elle s'est comportée a certes

¹ Dean Acheson, *Present at the Creation: My Years in the State Department*, W.W. Norton, New York, 1969, p. 284.



déconcerté ceux qui s'attendaient à la voir rentrer *in fine* dans le rang, partant notamment du principe qu'elle se retrouve traditionnellement aux côtés des États-Unis lors des crises majeures². Mais c'est dans d'autres pays que l'on trouve les vraies nouveautés en termes de malentendus transatlantiques.

Il convient tout d'abord de regarder de l'autre côté du Rhin. L'histoire de l'Alliance atlantique est largement celle de la réintégration de l'Allemagne dans le concert démocratique européen. Après la coupure en deux de l'Allemagne par la guerre froide, la République fédérale d'Allemagne avait – plus qu'aucun autre pays en Europe – besoin du parapluie américain pour se protéger de la nouvelle menace totalitaire. Située en première ligne, l'Allemagne de l'Ouest accueillait sur son sol d'imposantes forces militaires américaines et alliées, partageant avec la Corée du Sud le triste privilège d'être sur la ligne de front de la guerre froide. L'Allemagne n'avait ni intérêt ni envie de se désolidariser des États-Unis. Aussi, lorsqu'au cours de la campagne législative de 2002 le chancelier Schröder enterra l'idée même d'une participation allemande à une éventuelle campagne en Irak, cinquante ans d'une solidarité fondamentale et indéfectible volèrent en éclats.

Le second véritable soubresaut transatlantique a eu lieu en Turquie. Rappelons que c'est en lien avec ce pays (et la Grèce) que la doctrine Truman, fondement de la politique américaine vis-à-vis de l'Union soviétique, avait été énoncée en 1947. La Turquie est non seulement un allié hautement stratégique des États-Unis, elle est aussi le seul pays musulman à avoir passé des accords de coopération militaire avec Israël. Ces liens n'ont pas empêché le Parlement turc, à la surprise générale et malgré l'accumulation de promesses sonnantes et

trébuchantes des États-Unis, d'opposer le 1^{er} mars 2003 une fin de non-recevoir aux milliers de soldats américains qui patientaient sur leurs navires en Méditerranée orientale. Le front occidental de la guerre d'Irak, si important pour les Américains, n'a pas vu le jour.

Ces deux événements majeurs, à côté desquels le panache français paraît quelque peu mineur et surtout prévisible, sont, nous semble-t-il, les vrais bouleversements transatlantiques issus de la crise irakienne.

L'asymétrie entre francophobie et anti-américanisme

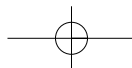
Pour mieux comprendre l'intensité des récents désaccords transatlantiques, il est utile de rappeler les principales caractéristiques de l'anti-américanisme français : il est aussi bien de droite que de gauche, les regroupements d'intellectuels lui étant souvent propices. Quoi que fassent les États-Unis et quel que soit le contexte mondial, sa « capacité unique de recyclage » lui permet de retrouver facilement un terrain d'expression, ce qui lui confère un caractère permanent³. La puissance incontestée – la réussite ? – des États-Unis et leur omniprésence offrent de multiples occasions de mécontentement, et l'on reproche tour à tour aux États-Unis d'en faire trop et pas assez. L'attitude rigide, voire obsessionnelle, des États-Unis dans le dossier irakien a logiquement revigoré l'anti-américanisme français.

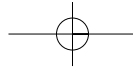
La francophobie – ou gallophobie – américaine se présente de façon très différente. Les dissensions autour de la question irakienne ont donné lieu à des diatribes anti-françaises virulentes, mesquines et surtout largement inédites⁴. Un violent torrent gallophobe s'est en effet brutalement déversé dans le long fleuve tranquille de l'anti-américanisme français. L'irruption de ce nouveau phénomène peut s'expliquer par la conjonction de plusieurs facteurs. D'abord, l'arrivée à maturité d'un *establishment* de droite désormais en mesure de contrebalancer l'intelligentsia démocrate et libérale qui avait dominé la politique américaine jusqu'à l'ère Reagan ; désormais aux commandes de certains leviers du pouvoir politique, intellectuel et médiatique, les hérauts néoconservateurs – volontiers francophobes – peuvent laisser libre cours

² C'est ainsi qu'après le vote de la résolution 1441 du Conseil de sécurité des Nations Unies, Robert Keohane, professeur réputé de relations internationales, a écrit : « Le fait que la France et la Russie n'étaient pas prêtes à mettre leur veto à la résolution américaine – et l'ont même votée – laisse à penser, qu'au bout du compte ils finiront par suivre le mouvement » (« Multilateral Coercive Diplomacy: Not "Myths of Empire" », *CIAO Paper*, novembre 2002).

³ Cette expression est de Philippe Roger, auteur de *L'ennemi américain. Généalogie de l'anti-américanisme français*, Le Seuil, Paris, 2002.

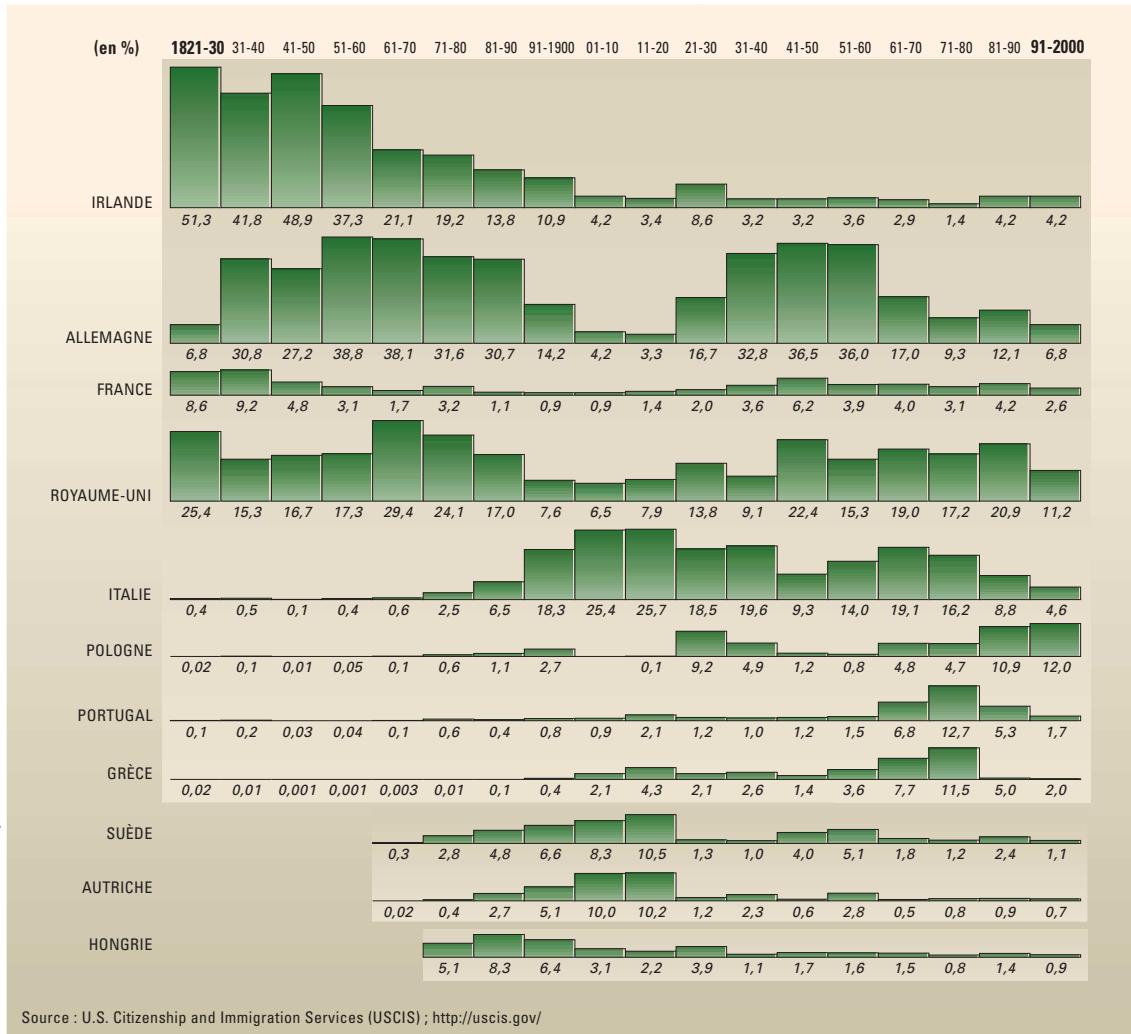
⁴ Il suffit de citer l'expression de « *cheese-eating surrender monkeys* » (« singes capitulards mangeurs de fromage ») pour avoir une idée du niveau des attaques.





Dossier Europe/États-Unis : le face-à-face

Principaux pays européens sources de migrants vers les États-Unis (1821-2000)



Roberto CIMENO, Patrice MITRANO, juillet 2004

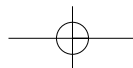
Source : U.S. Citizenship and Immigration Services (USCIS) ; <http://uscis.gov/>

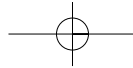
à leurs préjugés avec beaucoup plus de visibilité, sachant que la gallophobie ne recule pas devant une contradiction de taille : l'affirmation que la France n'est plus qu'un acteur secondaire n'empêche pas de lui réserver l'essentiel de sa hargne ; or si l'animal est déjà moribond, est-il bien nécessaire de l'accuser de la rage ?

Le second facteur est le sentiment de trahison éprouvé par beaucoup d'Américains qui, traumatisés par les événements du 11 Septembre, n'ont pas accepté ou compris une telle défection de la part d'un allié traditionnel. Et ce sentiment anti-français se développe facilement au sein de la population du fait de la « présence d'une absence » :

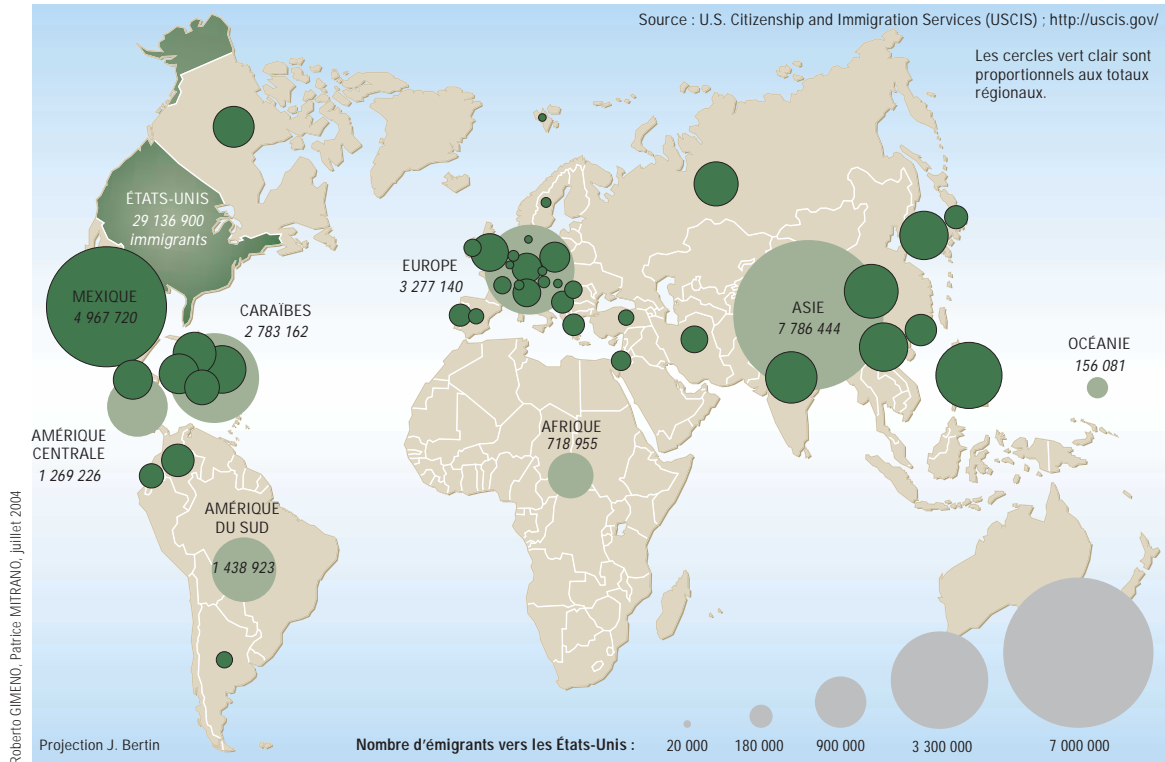
les Français n'ayant pas massivement émigré aux États-Unis, ils n'y ont ni poids politique domestique ni relais d'opinion, encore moins de *lobby* capable d'allumer des contre-feux.

Enfin, et c'est peut-être l'élément le plus important sur le long terme, il existe dans la psychologie américaine l'idée selon laquelle la plupart des Européens, au premier rang desquels la France, sont des adeptes incorrigibles de l'*appeasement*. Faisant fi des subtilités historiques et ne reculant pas devant l'anachronisme d'une comparaison fort audacieuse, beaucoup d'Américains se sont laissés convaincre par l'équation Saddam Hussein = Adolf Hitler : comment, dans





Principales zones d'origine des migrations vers les États-Unis (1971 à 2002)



ces conditions, ne pas intervenir ? Lorsqu'en novembre 2002 le président Bush déclare aux Roumains, dans un discours à Bucarest, qu'ils connaissent la différence entre le bien et le mal « parce qu'ils ont vu le visage du mal », il ne ressasse pas simplement l'un de ses thèmes favoris, par ailleurs un classique de la phraséologie américaine ; il souligne implicitement la différence entre l'expérience des peuples est-européens et celle des Européens de l'Ouest. Puis il poursuit sur le thème de l'*appeasement* : « Le peuple roumain comprend que les dictateurs agressifs ne peuvent être calmés ou ignorés ; ils doivent toujours être contrés. »

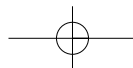
Peut-être cette crise transatlantique apparaîtra-t-elle, avec le recul, comme un malentendu de plus. Mais il est fort probable que son goût particulièrement amer perdurera, surtout pour ce qui est du sentiment de trahison qui s'est enraciné aux États-Unis, particulièrement à l'égard de la France.

Les divergences transatlantiques

Dans un article retentissant – aussi brillant que caricatural – publié entre le 11 Septembre et la guerre en Irak, l'analyste américain Robert Kagan a ouvert le débat sur la nature et l'évolution des liens transatlantiques⁵. Il suggère que, dans une sorte de revirement historique, les États-Unis ont remplacé l'Europe de naguère en s'appropriant ses réflexes stratégiques : obsession de la souveraineté, *realpolitik* fondée sur les intérêts nationaux, utilisation fréquente de la puissance militaire. Face à ce *hard power* américain, l'Europe s'accrocherait à ce qui lui reste, à savoir le *soft power*⁶. Plus

⁵ Robert Kagan, « Power and Weakness. Why the United States and Europe see the World Differently », *Policy Review*, n° 113, juin-juillet 2002.

⁶ Ce terme, popularisé par Joseph Nye dans plusieurs ouvrages, est défini par lui ainsi : « Cet aspect de la puissance – faire en sorte que les autres veulent ce que vous voulez – je l'appelle *soft power* ; il coopte plutôt qu'il n'impose » (Joseph S. Nye, Jr., *The Paradox of American Power*, Oxford University Press, Oxford, 2002, p. 9).



Dossier Europe/États-Unis : le face-à-face

généralement, selon R. Kagan, les Européens et les Américains ont de moins en moins de valeurs communes. À la liste des malentendus transatlantiques historiques – Suez, le retrait partiel par la France de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), le Vietnam, la crise des euromissiles – succéderait une sorte de fossé transatlantique qui ne cesse de s'élargir.

Il ne s'agit pas ici de répondre à Robert Kagan mais plutôt de revenir sur certaines tendances lourdes effectivement susceptibles d'affaiblir le lien transatlantique⁷. Il existe d'abord des divergences démographiques : contrairement aux États-Unis, qui maintiennent des taux de natalité et d'immigration importants, l'Europe vieillit et donc s'affaiblit. Quant à l'évolution des groupes de population au sein même des États-Unis – montée des hispanophones et des asiatiques, déplacement du centre de gravité vers le Sud-Ouest –, il est difficile d'en appréhender aujourd'hui les conséquences dans leur rapport à l'Europe.

Ensuite, les différences de modèles économiques s'affirment de plus en plus nettement : l'Europe cherche les moyens de préserver l'État-providence, tandis que les États-Unis privilégient l'innovation et la croissance, traitant les déficits budgétaires et commerciaux avec une nonchalance qui laisse perplexes nombre de spécialistes. À ces différences économiques s'ajoutent des divergences socioculturelles profondes : alors qu'un président américain ne peut conclure un discours sans faire référence à Dieu, les gouvernements européens en refusent toute mention dans le traité constitutionnel de l'Union européenne.

Ces tendances lourdes ont été en partie révélées par la lumière crue des désaccords au sujet de l'Irak. En fait, l'Europe n'apparaît plus en tête de liste des préoccupations américaines. Théâtre majeur de l'affrontement Est-Ouest au temps de la guerre froide, l'Europe est reléguée au second plan par les stratèges américains ; elle risque d'ailleurs de se retrouver un jour avec une présence militaire américaine réduite à la portion congrue. Lorsqu'elle

n'est pas capable de parler d'une seule voix, l'Europe agace et se rend insignifiante aux yeux des États-Unis. Henry Kissinger se plaignait déjà, lorsqu'il était secrétaire d'État, de ne pas pouvoir joindre l'Europe par téléphone, faute de numéro unique. Ceci étant, comme le relève un rapport du Council on Foreign Relations, « nonobstant leur soutien à l'unité européenne, les autorités américaines ont toujours fait preuve d'une certaine ambivalence »⁸. Il convient de la dissiper.

La domination par l'initiative

Une illustration par l'absurde

Les problématiques de défense antimissile illustrent parfaitement la dynamique sous-jacente des relations politico-stratégiques transatlantiques. Sorte de serpent de mer stratégique, la défense antimissile revient périodiquement – et ce depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale – sur le devant de la scène américaine. Des deux côtés de l'Atlantique, les reproches qui lui sont adressés sont nombreux : elle fragilise des équilibres fondés sur la dissuasion nucléaire ; d'importants doutes subsistent quant à son efficacité ; le coût des systèmes envisagés est astronomique.

Mais l'essentiel n'est pas là. Les Européens évoluent en fait dans un monde largement théorique. Ils soupèsent les avantages et les inconvénients de la défense antimissile sans percevoir qu'ils se trouvent devant un fait accompli stratégique qui est l'élément majeur à prendre en considération : les États-Unis y consacrent des milliards de dollars – 10 milliards en 2004. D'abord parce que les conséquences en termes de leadership technologique et de développement économique sont considérables, ensuite parce qu'il est plus difficile politiquement de s'opposer à un système par essence défensif, enfin, et surtout, parce que les Européens seront contraints de se positionner en fonction des choix américains. Comme le notait un rapport du Sénat français publié en 2000, « il n'est pas douteux que le déploiement de la NMD [National Missile Defense] (...) affecterait indirectement le concept

⁷ Pour des réactions européennes à l'article de Robert Kagan, voir par exemple la revue *Commentaire*, n° 100, hiver 2002.

⁸ Henry A. Kissinger et Lawrence H. Summers, « Renewing the Atlantic Partnership », *Task Force Report*, avec le soutien du Council on Foreign Relations, 2004.



© AFP/Don Emmert

C'est au sein du Conseil de sécurité que se sont affrontés d'un côté les États-Unis et leurs partisans, favorables à une intervention militaire rapide contre l'Irak, de l'autre les pays européens hostiles, spécialement la France et l'Allemagne. Ici, les ministres des Affaires étrangères allemand (à droite) Joschka Fischer et français, Dominique de Villepin.

même de dissuasion qui verrait son champ en partie rétréci »⁹.

Il convient toutefois de pousser le raisonnement plus loin. Que restera-t-il de la dissuasion à la française si les deux évolutions suivantes perdurent : en premier lieu, la montée en puissance de menaces asymétriques qui voient la vulnérabilité du fort au faible évincer le principe de la dissuasion du faible au fort ; en second lieu, le fait que les États-Unis aient remis en cause le principe de l'équilibre de la terreur en dénonçant le traité ABM de 1972 sur la limitation des systèmes de missiles antibalistiques, ouvrant ainsi la voie au développement progressif d'un système antimissile ?

⁹ Rapport d'information du Sénat (n° 417, session ordinaire de 1999-2000), au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur *La défense antimissile du territoire aux États-Unis*, par Xavier de Villepin, sénateur.

¹⁰ Jean-Paul Béchat et Felix G. Rohatyn, « The Future of the Transatlantic Defense Community », *CSIS Panel Report*, Center for Strategic and International Studies, Washington, janvier 2003, p. 26.

Le pouvoir structurant des États-Unis

Si l'on considère qu'une alliance politico-militaire repose sur trois éléments fondamentaux – un socle de valeurs communes, des moyens politiques et militaires appropriés, une stratégie militaire indépendante et cohérente –, on est frappé par l'absence d'une stratégie militaire véritablement autonome de l'OTAN. Un rapport du Center for Strategic and International Studies note qu'« aucune des révisions de la stratégie de sécurité nationale des États-Unis n'a été menée en liaison avec les alliés de l'OTAN »¹⁰ ; le constat est le même en ce qui concerne les programmations plus spécifiquement militaires. C'est ainsi que des décisions stratégiques essentielles comme le repositionnement de troupes à l'étranger, le développement de programmes militaires majeurs ou encore l'élaboration de concepts politico-

Dossier Europe/États-Unis : le face-à-face

militaires fondateurs sont classiquement prises à huis clos par les Américains.

En fait, l'un des pouvoirs essentiels des États-Unis est de fixer les paramètres principaux autour desquels les débats politico-stratégiques internationaux s'articulent. Ce pouvoir a d'autant plus d'impact que les États-Unis ne craignent pas d'innover – comme ils l'ont montré avec le principe des attaques préventives, ou préemptives –, quitte à remettre brutalement en cause des équilibres stratégiques patiemment élaborés, et qu'ils se concentrent plus volontiers sur les objectifs à atteindre que sur les processus politiques pour y parvenir. Pour ceux qui auraient oublié que les États-Unis sont un pays d'origine révolutionnaire, cette fébrilité stratégique et cette obsession de l'efficacité constituent des piqures de rappel parfois douloureuses.

En étant systématiquement à la traîne dans le domaine stratégique, les Européens se condamnent à réagir à des concepts et des pratiques inventés ailleurs. Les États-Unis publient une (nouvelle) Stratégie de sécurité nationale en septembre 2002. Qu'à cela ne tienne, quinze mois plus tard, l'Union européenne fait de même, en s'en inspirant d'ailleurs largement¹¹. Plus étonnant encore, il suffit au secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld d'établir une distinction plutôt simpliste entre une « Vieille » et une « Nouvelle » Europe pour que cette dichotomie devienne la référence structurante des débats en Europe¹². Les Européens, qui sont capables de lancer des projets politiques novateurs et de grande envergure – on pense notamment à l'euro –, acceptent que le *la* stratégique soit systématiquement donné à Washington.

¹¹ La stratégie européenne de sécurité est reproduite dans *Questions internationales*, n° 8, juillet-août 2004, pp. 106-111.

¹² L'analyste britannique Timothy Garton Ash va jusqu'à écrire que « même nos débats sur l'Europe sont menés par les Américains » (« The Real New Europe », *Hoover Digest*, n° 3, 2003).

¹³ Dans son discours d'adieu – *Farewell Address* –, George Washington recommandait à ses compatriotes de ne pas se laisser entraîner dans les vicissitudes de la Vieille Europe et de « s'abstenir de toute alliance permanente avec toute portion du monde extérieur ».

¹⁴ Les États membres ne sont pas invités à voter pour ou contre une résolution mais plutôt à ne se manifester qu'en cas de désaccord lors de la séance finale, ce qui change nettement la dynamique collective.

Vers une nouvelle Alliance ?

Coalitions *ad hoc* ou alliances permanentes ?

Une des innovations de l'administration Bush est d'avoir ébréché le principe des alliances permanentes – renouant au passage avec une tradition fondatrice des États-Unis¹³ – pour privilégier les coalitions *ad hoc* (*coalition of the willing*). Le principe sous-jacent est on ne peut plus pragmatique : c'est la mission qui définit la coalition, moyen pratique de contourner les obstacles juridiques et les oppositions politiques à une intervention armée. Ce principe, énoncé dans la stratégie de sécurité nationale de septembre 2002 et affirmé à maintes reprises par l'exécutif américain dans le contexte irakien, a entraîné une levée de boucliers de la part de nombreux alliés des États-Unis.

Mais l'Alliance atlantique n'est-elle pas une sorte de coalition *ad hoc* qui émerge au cas par cas d'un ensemble qui est, lui, institutionnalisé ? L'Alliance atlantique ne comporte pas, contrairement à l'Union européenne, d'élément de supranationalité : c'est une simple alliance entre États souverains. Ensuite, l'article 5 – cœur du traité d'avril 1949 – dispose que chaque partie signataire « (...) assistera la partie ou les parties ainsi attaquées, en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, *telle action qu'elle jugera nécessaire*, y compris l'emploi de la force armée (...) ». On est loin des alliances défensives automatiques d'avant la Seconde Guerre mondiale. Cette caractéristique se traduit dans les faits par un principe de consensus doublé de la règle du « qui ne dit mot consent »¹⁴. Enfin, dès lors qu'il n'existe pas de corps d'armée autonome et opérationnel de l'OTAN, chaque mission dépend de la bonne volonté des États membres qui contribuent au cas par cas à l'opération mise sur pied. Les responsables de l'OTAN en sont souvent réduits à quémander les soutiens militaires, comme c'est le cas actuellement pour l'Afghanistan. Car si rarement les membres de l'Alliance ne « disent mot », ils ne se précipitent pas souvent non plus pour mettre des soldats à disposition.

L'incontournable débat sur la légitimité

D'une façon plus profonde, comme le souligne Robert Kagan, c'est la question de la légitimité de l'utilisation de la force qui est posée¹⁵. Si ce débat n'a pas encore eu lieu, il paraît difficile d'en faire l'économie. Il faudrait en effet s'assurer que les États-Unis et les pays européens sont bien d'accord sur la ou les vraie(s) source(s) de légitimité en matière de recours à la force armée. Sont-ce les Nations Unies, et donc *in fine* les cinq États membres permanents du Conseil de sécurité, qui en sont les seuls dépositaires ? Ou peut-il exister une légitimité propre aux regroupements de pays démocratiques susceptibles d'agir au nom d'idéaux humanistes ? Les questions corollaires sont simples. Dans le premier cas, il faut par exemple se demander si l'ordre issu de la Seconde Guerre mondiale reste légitime ou encore si la menace d'un veto chinois est satisfaisante d'un point de vue démocratique. Dans le second cas, il faut s'intéresser de près à l'intervention au Kosovo : qu'était-ce sinon une action militaire justifiée par un raisonnement de type humanitaire, et ce hors du strict cadre de l'ONU ? Ce type d'opération non avalisé par l'ONU est-il appelé à se renouveler ?

La France utilise les organisations internationales – l'Union européenne par le rôle moteur qu'elle s'y attribue, les Nations Unies grâce à son siège permanent au Conseil de sécurité – comme des leviers capables de démultiplier sa puissance. Pour les États-Unis, ces institutions – dont ils sont largement à l'origine, mais qui aujourd'hui les contraignent – ont pour rôle principal de légitimer leur toute-puissance. On ne peut que constater que les États-Unis traitent aujourd'hui l'ONU comme la France la traitait du temps du général de Gaulle : avec condescendance. Quant à l'Union européenne, si elle croit à la fois en son Union et en l'ONU, pourquoi ne propose-t-elle pas une réforme du Conseil de sécurité ? Celle-ci pourrait comporter deux volets : tout d'abord, ouvrir

les portes du Conseil à de nouveaux pays afin d'en renforcer la légitimité, ce que la France et d'autres suggèrent déjà ; ensuite, remplacer dans le même mouvement les sièges britannique et français par une représentation unique de l'Union européenne, ce qu'aucun des deux pays n'a encore proposé.

Pour une nouvelle Alliance

Ce n'est pas le moindre des paradoxes de l'OTAN que d'être la seule organisation véritablement crédible alors même qu'elle traverse une crise existentielle profonde. L'Alliance née avec la guerre froide ne peut pas être maintenue en l'état : il faut la relancer sur des bases nouvelles. D'abord pour renouveler le contrat initial, en prenant en compte la multitude de changements intervenus depuis sa création. Ensuite, pour adapter la stratégie et les structures de l'Alliance aux conditions stratégiques et géopolitiques nouvelles qui paraissent s'enraciner. Enfin, ce serait l'occasion pour l'Europe de se positionner de façon claire par rapport aux États-Unis dans le domaine de la défense (et pour la France de normaliser son rapport à l'OTAN) en privilégiant la formation d'un pilier européen susceptible à terme d'opérer de façon indépendante. Joschka Fischer, le ministre allemand des Affaires étrangères, semble énoncer une vérité de bon sens lorsqu'il déclare : « Il ne peut y avoir de relations transatlantiques stables que si les deux piliers du pont supportent à peu près le même poids »¹⁶. Mais c'est oublier que le pont est bancal depuis sa création.

L'Alliance atlantique doit être réinventée parce qu'elle s'essouffle à justifier des actions qui ne correspondent plus à ce pour quoi elle a été créée. Elle qui a gagné par forfait face au pacte de Varsovie paraît s'user rapidement... maintenant que l'on s'en sert. L'Union européenne est capable de se métamorphoser autour de grands projets : pourquoi ne pas faire de même avec l'Alliance atlantique, son aînée ? Quant à l'émergence nécessaire d'un pilier européen, il passe par un renforcement significatif des budgets nationaux de défense, ce que réclament d'ailleurs depuis longtemps les États-Unis. Ainsi, Madeleine Albright et William Cohen, anciens secrétaire d'État et secrétaire à la Défense de l'administration Clinton, estiment que « l'Europe a besoin de plus de capacités militaires, tout

¹⁵ Robert Kagan, « America's Crisis of Legitimacy », *Foreign Affairs*, vol. 83, n° 2, mars-avril 2004.

¹⁶ Joschka Fischer, « Europe and the Future of Transatlantic Relations », discours à l'université de Princeton, 19 novembre 2003.

Dossier Europe/États-Unis : le face-à-face

simplement »¹⁷. Pour ce qui est des États-Unis, ils doivent comprendre que leur domination de fait au sein de l'Alliance doit progressivement s'atténuer. Dire, comme l'a fait le général américain responsable des attaques aériennes lors de la campagne du Kosovo, que « le prix à payer [pour une participation américaine] est que [les États-Unis] donnent le *la* » n'est pas le meilleur moyen de construire une Alliance moderne et équilibrée¹⁸.



Un des grands vides laissés par la désintégration du bloc communiste fut de nature conceptuelle : le monde sortait de la guerre froide sans savoir dans quelle nouvelle ère il entrait. Faute de mieux, les années 1990 furent qualifiées d'« après-guerre froide ». Certains en perdirent leur sang-froid intellectuel en annonçant une « fin de l'Histoire » qui – au-delà d'un vernis vaguement hégélien – n'était qu'une simple extrapolation de la tendance du moment¹⁹. C'est dans ce vide conceptuel que l'Alliance atlantique tâtonne depuis lors. Élargie à de nouveaux membres, elle est devenue une « Alliance à tout faire » : elle tente de maîtriser la situation afghane, participe à la sécurité des Jeux olympiques d'Athènes, est pressentie comme renfort en Irak...

Il est indispensable que les deux côtés de l'Atlantique s'accordent sur la nature des menaces,

faute de quoi ils ne pourront y apporter de réponse commune. Or les Américains se considèrent actuellement en guerre tandis que les Européens travaillent à l'éviter. Les Européens doivent garder à l'esprit que l'Amérique a été frappée. L'ambassadeur de France à Washington a parfaitement résumé la situation devant un auditoire américain : « Nous sommes confrontés en Europe à la même menace du terrorisme islamiste, mais d'une façon différente. Nous n'avons pas vécu le choc que vous avez connu le 11 Septembre. Pour nous, je dirais qu'il s'agit plutôt d'une guerre de faible intensité »²⁰. Dans de telles conditions, il n'est pas surprenant que les États-Unis s'octroient une position de leadership, d'autant qu'ils le peuvent.

Ceci étant, non seulement il n'existe pas de fossé culturel et stratégique entre les États-Unis et l'Europe mais, par ailleurs, on voit mal par qui les dirigeants américains, qui ne peuvent pas tout mener de manière unilatérale, remplaceraient leurs vieux alliés européens. Si l'arrogance de l'administration républicaine actuelle laisse parfois pantois, gardons à l'esprit cette appréciation sur les États-Unis d'un des pères fondateurs de l'Europe, fin connaisseur des États-Unis et atlantiste convaincu, Jean Monnet : « Être la plus grande puissance du monde est une situation solitaire et dangereuse²¹ ». Une opinion qui était vraie dans les années 1970 et qui semble l'être plus encore aujourd'hui. ■

¹⁷ Madeleine K. Albright et William S. Cohen, « Get ESDI Right: Europe Should Beef up Its Military Capabilities », *Wall Street Journal Europe*, 24 mars 2000.

¹⁸ Général Michael Short, cité dans Michael Brenner, « The CFSP Factor: A Comparison of United States and French Strategies », *Cooperation and Conflict (Journal of the Nordic International Studies Association)*, vol. 38(3), septembre 2003.

¹⁹ Francis Fukuyama, *The End of History and the Last Man*, Free Press, New York, 1992.

²⁰ Ambassadeur Jean-David Levitte, lors d'un débat sur les relations transatlantiques organisé par le Council on Foreign Relations (mars 2003).

²¹ Jean Monnet, *Mémoires*, Fayard, Paris, 1976, p. 543.